



COMMISSION RÉGIONALE
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vos réf. : DAU/DAR/ChrB/OD/D8000-45S-REV16
Nos Réf. : 09/CRAT A.774-AN
BB/IH

Le 10 mars 2009

DGO4 – Direction de l'aménagement
régional
Monsieur Luc MARECHAL
Directeur général ff
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 JAMBES

Objet : Révision du plan de secteur de Marche-La Roche en vue de l'inscription d'une zone d'extraction visant la poursuite de l'exploitation de la carrière dite de « Cielle » à RENDEUX et à LA ROCHE EN ARDENNE - demande d'avis sur l'avant-projet de révision de plan de secteur et sur le contenu de l'étude d'incidences

Monsieur le Directeur général,

La CRAT a bien reçu votre demande relative à l'objet repris sous rubrique en date du 19 février 2009.

Sur proposition de sa section « Aménagement normatif », la CRAT émet, en date du 10 mars 2009, un avis favorable sur le projet de contenu de l'étude d'incidences. Elle considère en effet que le contenu repris dans le dossier est satisfaisant en ce qu'il correspond au contenu général fixé dans l'article 42 du CWATUP.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.

p.O. Pierre GOT,
Président